

DCPL : CA du 7 février 2014 à Paris

Présents : Daniel Petit, Pierre Tapie, Christian Bessonnet, Alain Risson, Max Lafon, Alain Hervoy, Yves Derrien, Michel Vallès, Claude Bourdiau

La réunion commence à 13h 30.

1 – Le point sur les adhésions 2014

64% des adhérents 2013 ont payé leur cotisation 2014 (à comparer aux 55% qui étaient à jour en 2013 à la même période). Michel Vallès (responsable des cotisations) souligne l'accueil de 36 nouveaux adhérents en 2014 et le "retour" de 28 anciens adhérents non cotisants en 2013. Le conseil examine la question d'une éventuelle création d'une adhésion "couple". L'idée n'est pas retenue.

2 – Fréquence des réunions du CA.

Le président Daniel Petit interroge le conseil sur la question de la fréquence des réunions, et notamment son souhait de pouvoir plus fréquemment avoir des lieux de concertation au sein de l'équipe dirigeante. Il souligne qu'il faut faire attention aussi aux frais de déplacement. Plusieurs suggestions sont faites : visioconférence, conférence téléphonique, réunion du bureau... Ce dernier point, conforme aux statuts, et peu utilisé jusqu'à présent retient l'attention du conseil et sera utilisé, avec la possibilité d'associer au travail du bureau les responsables concernés par les questions à l'ordre du jour.

3 – Taille des régions.

Le président souligne l'importance de la vie du club, de manière la plus décentralisée possible. Les 8 régions existantes sont des territoires très vastes et leur dynamisme dépend pour l'essentiel de l'existence et de l'activité des délégués départementaux. Il ressort de la discussion que, plus que le nombre et donc plus que la taille des régions, c'est la mise en place de délégués départementaux actifs (il faut les trouver dans les départements où il n'y en pas) qui permettra d'avoir une vie locale dynamique. Des contacts seront organisés dans les mois qui viennent en ce sens et, bien évidemment, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

4 – Quels modes d'organisation des manifestations "en local".

Le conseil, à la lumière des statuts et du règlement intérieur, a formalisé la réponse aux questions (notamment financières) que pose l'organisation par les sections régionales ou départementales de sorties "panhardistes" incluant des prestations matérielles. Il est rappelé :

- que les régions organisent, sous leur responsabilité et dans le cadre qu'elles définissent elles-mêmes des balades et autres manifestations amicales,
- que, lorsque les participants à ces balades, rallyes ou manifestations conviviales participent aux frais de la manifestation, il appartient aux organisateurs de rassembler les dites participations sur un compte (créé à cette fin, ou utilisé ponctuellement à ce titre) et d'assurer le règlement des prestataires.
- qu'à titre de simplification, lorsque la participation concerne le seul repas servi en cours de déroulement, il est préférable de demander aux participants d'établir leur chèque au nom de l'établissement assurant la prestation.
- que, dans tous les cas, ces opérations locales ne transitent pas par la comptabilité nationale du club,
- que, seules les manifestations à l'initiative de la direction nationale du DCPL, font l'objet d'une contribution aux frais de la manifestation qui transite par la comptabilité nationale, à savoir l'AG annuelle, le rendez-vous de Limoges et, lorsqu'il est organisé en France, le RIPL (Rassemblement international Panhard&Levassor).

Les régions sont appelées à présenter chaque année le bilan de leurs activités, à la fois sur le plan du contenu et sur le plan financier. Le conseil d'administration peut, de manière souveraine et en fonction de l'intérêt des bilans présentés, décider de verser, à chacune des régions, une subvention proportionnée aux actions engagées en vue de contribuer et de faciliter l'action locale du DCPL.

5 - Accueil des nouveaux adhérents.

Le conseil, par souci d'efficacité et d'économie, décide de confier au responsable du secteur "cotisations" l'ensemble de la procédure de relation avec l'adhérent, à savoir :

- réception des chèques, enregistrement et envoi à Dominique Labet,
- envoi de la carte d'adhérent et du "kit" composé de :
 - courrier de remerciement et/ou de bienvenue
 - carte annuelle d'adhérent
 - autocollant de pare-brise
 - pour les nouveaux adhérents, le dernier *DCPL Infos* et le catalogue des pièces de rechange.

6 - Politique de communication.

Un bilan mitigé des situations antérieures est fait par le conseil qui note :

- les retards importants constatés dans la production des supports papier (*Panhard Magazine* et *DCPL Infos*)
- l'actualisation régulière du site Internet du club, et ses résultats spectaculaires de consultation,
- le besoin d'avoir une action de communication plus structurée et mieux répartie.

Le conseil souligne l'important travail bénévole fait par les membres du club s'occupant de ce secteur auquel les adhérents sont particulièrement attentifs.

Pour l'avenir, il est décidé des orientations ci-après :

- forte sollicitation de tous les adhérents pour fournir des comptes-rendus (même succincts) et des photos des événements organisés dans leur secteur,
- publication de quatre *DCPL Infos* par an à date régulière (fin des mois de février, mai, août et novembre)
- publication de deux *Panhard Magazine* par an en juin et en décembre,
- augmentation de l'attrait du site Internet grâce aux informations transmises par les adhérents et la mise en place prochaine d'un site de e-commerce pour les pièces détachées (avec information sur la disponibilité des pièces et possibilité de paiement sécurisé par "carte bleue").

7 - Service des pièces détachées.

Christian Bessonnet fait un point sur l'activité pièces qui a connu en 2013 un rythme soutenu. Il rappelle que le catalogue de pièces a été mis à jour (nouvelles références, TVA à 20%, révision des prix...) et que sa validité porte sur l'année 2014 en entier.

8 – Le point sur le RIPL.

Une cinquantaine de participants sont inscrits à ce jour. Le conseil évoque la réalisation du Road Book en anglais, néerlandais ou allemand.

Par ailleurs Pierre Tapie a pris contact avec Jean Jacques Mégret pour la fabrication d'un vide poche comme cadeau qui sera fait aux participants.

9 – Le point sur la prochaine AG (du 1^{er} au 3 mai 2014)

Les inscriptions arrivent petit à petit (90 personnes environ à ce jour)

10 – Fabrications d'objet "club".

Le conseil examine divers projets de fabrication d'objets identifiant le club et répondant aux attentes des adhérents : Chemises, combinaisons Panhard (utiles dans les salons), Blousons...

Le principe est retenu, un approfondissement est nécessaire et toutes les bonnes volontés sont sollicitées. A suivre donc...

11 – Le Rendez-vous mécanique de Limoges.

La 9^{ème} édition de ce rendez-vous incontournable, contribution décisive à la conservation des savoir-faire Panhard, sera organisée les 15 et 16 novembre 2014, à Limoges (comme d'habitude) sous la "houlette" de Pierre Tapie, vice-président.

La participation (hors prestations d'hébergement qui sont à la charge des participants) est de 60 € par personne.

La réunion se termine à 16h30.